



ANIMATEUR-ANIMATRICE AUX MUSEES D'ARLON

Description de la tâche :

Vous animez les anniversaires aux musées : accueil des parents et des enfants, préparation du matériel, animation, encadrement du goûter, rangement.

Soit au Musée Gaspar : animations autour des œuvres de Jean et Charles Gaspar, des techniques artistiques comme la photographie, la sculpture, le dessin, la peinture ; chasse au trésor dans le parc, studio photo, ...

Soit au Musée archéologique : animations autour des modes de vie de nos ancêtres gallo-romains et sur le métier d'archéologue, avec une chasse aux trésors ou un jeu de piste ...

Cadre de la prestation

Une animation « anniversaire » dure 2h30 – présence au musée de 3h.

Au Musée Gaspar : samedi à 9h30 ou à 14h30

Au Musée archéologique : du mardi au samedi, à 9h30 ou à 14h30

Au moins 1 prestation par mois par musée.

Nous offrons

- Statut de volontaire compatible avec un job étudiant, une rémunération d'emploi ou une retraite
- Assurance pour la prestation
- Défraiement de 40€/prestation nets
- Formation aux collections du Musée et exemples d'animations.

Profil :

- Être majeur et disposer d'un extrait de casier judiciaire 596.2 - modèle destiné aux contacts avec mineurs vierge.
- Avoir une expérience d'animation avec les enfants (brevet, scoutisme, job étudiant, enseignement, ...)
- Ponctualité, disponibilité, enthousiasme, bonne présentation et bonne expression.

Lettre de candidature (en précisant le musée choisi) + CV à envoyer à valerie.peuckert@arlon.be avant le 20/12/2022.

Suite à une première sélection, les candidat.e.s retenu.e.s seront contactés pour suivre un anniversaire aux musées et confirmer leur intérêt.

